Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 23/02/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 23/02/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/662391
N° d'annonce : 662391

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

MIRABELLE

Siège Social : 15 Rue Jean Vernet 93120 LA-COURNEUVE

Capital social : 1.000 €

Objet : Commerce de détail de l'habillement.

Durée : 99 années

Président : GROUPE CYCLONE, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, 15 Rue Jean Vernet 93120 La Courneuve, 920 626 728 R.C.S. Bobigny, représentée par Mme SANAGO GBANE Makoya Fatou 15 Rue Jean Vernet 93120 LA-COURNEUVE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bobigny.

Le président.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLqfv9O1
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLqfv9O1

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)